

# PAKISTAN



## Présence prévue du HCR en 2014

<b>Nombre de bureaux</b>	<b>3</b>
<b>Total personnel</b>	<b>327</b>
Effectif international	45
Effectif national	212
JEA	2
Volontaires des Nations Unies	5
Autres	63

## Aperçu

### Environnement opérationnel

- Le Pakistan abrite aujourd'hui près de 1,6 million d'Afghans enregistrés, le plus important groupe de réfugiés de longue durée au monde. Depuis mars 2002, le HCR a facilité le retour de 3,8 millions d'Afghans enregistrés depuis le Pakistan, dans la plus vaste opération de rapatriement librement consenti jamais organisée.
- Les activités pour promouvoir des solutions durables à l'intention des Afghans sont menées dans le cadre de la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans, lancée lors d'une conférence internationale célébrée à Genève en mai 2012, complétée par la politique nationale sur les réfugiés afghans que le Gouvernement pakistanais a adoptée en juillet 2013. Le HCR continuera d'exhorter le Pakistan à promulguer une législation nationale relative aux réfugiés.
- Fin juillet 2013, on estimait que plus d'un million de déplacés internes (soit 170 000 familles) étaient touchés par les opérations de sécurité se déroulant dans les Zones tribales sous administration fédérale et à Khyber

Pakhtunkhwa. En 2013, on dénombre encore trois camps de déplacés internes bénéficiant du soutien du HCR, qui hébergent plus de 80 000 personnes.

- La situation de la sécurité demeure fragile au Pakistan. L'instabilité qui règne dans beaucoup des sites où le HCR opère limite ses mouvements et sa présence. Afin d'améliorer les services de proximité, le Haut Commissariat entretient d'étroites relations de travail avec ses partenaires locaux, ce qui lui permet d'apporter une aide aux personnes relevant de sa compétence dans des régions auxquelles il n'a pas accès.
- Grâce au généreux soutien du Gouvernement pakistanais, certains villages de réfugiés dans les provinces du Baloutchistan, de Khyber Pakhtunkhwa et du Pendjab sont établis sur des terrains appartenant à l'État ; les enfants réfugiés peuvent fréquenter les écoles publiques, et les réfugiés ont accès aux dispensaires de santé publique.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principales populations relevant de la compétence du HCR en 2014 dans le cadre de son opération au Pakistan seront, selon ses prévisions :

- Des réfugiés afghans qui ont fui l'Afghanistan en raison des violences et des persécutions à différentes reprises depuis 1979, dont près de 40 pour cent vivent dans des villages de réfugiés et quelque 60 pour cent dans des communautés hôtes en zones urbaines et rurales dans l'ensemble du Pakistan ; et des demandeurs d'asile et des réfugiés reconnus individuellement originaires de pays divers, qui vivent principalement en milieu urbain, et qui, après avoir été reconnus par le HCR au titre de son mandat, sont pris en charge par le biais des procédures de réinstallation.
- Trois groupes majeurs dont on présume qu'ils risquent l'apatridie au Pakistan, à savoir les Bengalis et les Biharis, ainsi que des individus originaires du Myanmar.
- Des familles déplacées internes qui se sont réinstallées dans les Zones tribales sous administration fédérale et en dehors de celles-ci, du fait des opérations militaires dans cette région.

## Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Afghanistan	1 509 190	1 509 190	1 382 590	1 382 590	1 257 190	1 257 190
	Somalie	500	500	500	500	500	500
	Pays divers	180	180	250	250	250	250
Demandeurs d'asile	Pays divers	3 400	3 400	1 600	1 600	170	170
Déplacés internes	Pakistan	701 190	521 190	551 190	371 190	371 190	191 190
Déplacés de retour pendant l'année	Pakistan	330 000	330 000	240 000	240 000	270 000	270 000
<b>Total</b>		<b>2 544 460</b>	<b>2 364 460</b>	<b>2 176 130</b>	<b>1 996 130</b>	<b>1 899 300</b>	<b>1 719 300</b>

## | Réponse |

### Besoins et stratégies

Les priorités du Haut Commissariat pour 2014-2015 comprennent : le soutien au Gouvernement pakistanais dans la mise en œuvre de la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans et la nouvelle politique nationale relative aux réfugiés ; l'accroissement du potentiel pour des solutions durables par la protection de l'espace d'asile et le soutien aux communautés hôtes.

Le rapatriement librement consenti reste l'un des éléments clés de la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans, avec un chiffre prévisionnel de 150 000 individus rapatriés avec l'aide du HCR en 2014. Toutefois, le rapatriement librement consenti dépend de la viabilité de la réintégration et des développements positifs en rapport avec la période de transition en Afghanistan, avec notamment le retrait des forces de sécurité internationales et les prochaines élections. Comme le Pakistan est un pays pilote pour les stratégies mondiales du HCR en matière d'éducation et de lutte contre la violence sexuelle et sexiste, en 2014, l'Organisation définira des programmes intégrés et dédiés dans ces deux domaines.

Le programme en faveur des zones d'accueil ou touchées par la présence de réfugiés (RAHA), volet capital de la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans, continuera d'être étendu

pour intensifier le soutien aux communautés hôtes. Près de 300 000 réfugiés afghans bénéficieront de ce programme dans les domaines de l'éducation, de la santé, des moyens d'existence, de la protection sociale et environnementale et des efforts de renforcement des capacités.

S'agissant des demandeurs d'asile et des réfugiés reconnus individuellement, le HCR s'attachera à améliorer l'enregistrement, les évaluations des besoins en protection et la détermination du statut de réfugié, tout en élargissant les options de réinstallation pour ceux qui sont dans l'impossibilité de rentrer dans leur pays ou qui font face à de sérieux défis en matière de protection.

Les principaux besoins des déplacés internes incluent l'entretien des trois camps existants et les activités de protection, telles que l'enregistrement, l'assistance juridique et le soutien à la délivrance de documents d'état civil, le suivi et des interventions. Le Haut Commissariat a aussi des responsabilités de coordination en tant que chef de file de modules.

De surcroît, le HCR préconisera l'adhésion du Pakistan aux Conventions sur l'apatridie, et analysera les problèmes liés à l'apatridie au Pakistan.

## Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexuelle (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

ACTIVITÉS PRÉVUES	PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR	CIBLE GLOBALE EN 2014	ÉCART POTENTIEL
<b>Solutions durables</b>			
<b>Stratégie globale de solutions définie, renforcée ou actualisée</b>			
Dans le cadre de la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans et la politique nationale relative aux réfugiés afghans, le HCR s'emploiera à mettre en œuvre des solutions globales pour les réfugiés afghans. Des réunions régulières seront organisées avec ses homologues gouvernementaux aux niveaux national et provincial et un appui sera prodigué au Ministère des États et des régions frontalières pour diriger le dialogue interdépartemental en vue d'accomplir des progrès réels et uniformes vers la pleine application des deux cadres de travail.			
<b>Mesure dans laquelle la stratégie globale de solutions est identifiée et acceptée</b>	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	100 %	5 %
<b>Potentiel en matière de rapatriement librement consenti réalisé</b>			
Le rapatriement librement consenti contribue à instaurer un environnement de protection plus favorable et à élargir l'espace d'asile pour les réfugiés restant au Pakistan. Le HCR aidera le Gouvernement à honorer son engagement à respecter les principes du rapatriement librement consenti, dans la sécurité et la dignité. Les réfugiés auront accès à des informations permettant une décision éclairée et le HCR continuera de gérer des centres de rapatriement librement consenti pour faciliter le processus de retour. Au Pakistan, le HCR épaulera les déplacés internes qui regagnent leur zone d'origine avec des informations et une aide au retour.			
<b>Pourcentage de personnes relevant de la compétence du HCR avec l'intention de revenir chez elles qui sont rentrées de leur plein gré</b>	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	100 %	Aucun écart
	Déplacés internes	100 %	Aucun écart
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>			
<b>Nombre accru de documents individuels</b>			
Le HCR aidera le Gouvernement à délivrer des renouvellements des cartes d'attestation d'enregistrement à près de 1,3 million d'Afghans à la fin de 2014. Le HCR aidera les déplacés internes à avoir accès à des papiers d'identité et autres documents légaux, car ils rencontrent des difficultés pour obtenir des documents d'état civil et ont besoin d'une aide juridique et d'un soutien individualisé pour obtenir des documents essentiels afin d'avoir accès aux services.			
<b>Pourcentage de personnes relevant de la compétence du HCR qui possèdent un document d'identité valable</b>	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	100 %	Aucun écart
	Déplacés internes	100 %	50%

## Besoins de base et services essentiels

### La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation

Le HCR continuera d'assurer un enseignement primaire gratuit pour les enfants réfugiés dans les villages de réfugiés (de la première à la huitième année) et travaillera avec les comités de gestion des écoles pour accroître la scolarisation et abaisser les taux d'abandon, en particulier pour les filles. Les projets d'éducation RAHA visent à élargir l'accès d'ensemble des réfugiés et des communautés hôtes à l'éducation. Ils incluront la construction et la remise en état d'écoles, la distribution de mobilier et de fournitures scolaires, ainsi que la formation et le renforcement des capacités des comités de gestion des écoles et des associations parents-enseignants.

<b>Pourcentage d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire inscrits dans l'enseignement primaire</b>	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	<b>60 %</b>	<b>Domaine prioritaire</b>
<b>Mesure dans laquelle les personnes relevant de la compétence du HCR ont accès aux systèmes de l'éducation nationale</b>	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	<b>50 %</b>	<b>20 %</b>

### État de santé de la population amélioré

Les soins de santé primaires continueront d'être assurés par un réseau de 62 unités de santé de base et sous-unités de santé dotées de personnel médical et paramédical de base, de médicaments et de fournitures médicales pour les services ambulatoires.

L'initiative RAHA améliorera les services de santé dans des zones choisies, facilitant ainsi la coexistence pacifique puisque les services de soins de santé pour les réfugiés afghans dans les communautés hôtes ont été limités, ce qui s'est soldé par des pressions accrues sur les communautés locales.

<b>Taux de mortalité des moins de cinq ans (pour 1 000 personnes par mois)</b>	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	<b>0,5</b>	<b>Aucun écart</b>
<b>Mesure dans laquelle les personnes relevant de la compétence du HCR ont accès aux soins de santé primaires</b>	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	<b>100 %</b>	<b>Aucun écart</b>

### Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu

L'utilisation de ressources en eau déjà rares et appauvries a souvent été la cause de différends entre les réfugiés et les communautés locales qui les accueillent. Ce problème a exigé des interventions des comités de réfugiés en matière d'eau et d'assainissement, du HCR, du Gouvernement et des partenaires d'exécution.

L'initiative RAHA mettra en valeur les sources hydriques dans les zones cibles identifiées en développant les sources d'approvisionnement en eau.

<b>Nombre moyen de litres (l) d'eau potable disponibles par personne et par jour</b>	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	<b>20 litres</b>	<b>Aucun écart</b>
--	---	------------------	--------------------

### La population dispose de suffisamment d'articles ménagers de base

En tant que chef de file des modules de la protection, des abris d'urgence, et de la coordination et la gestion des camps dans les situations de déplacement induit par des conflits dans les Zones tribales sous administration fédérale et à Khyber Pakhtunkhwa, le HCR continuera d'aider les autorités à coordonner, ainsi qu'à apporter une protection et des secours humanitaires aux déplacés internes et aux rapatriés à la demande du Gouvernement. Avec la distribution d'articles de secours de base et de serviettes hygiéniques pour les femmes et les filles de plus de 12 ans, le HCR veillera à satisfaire les besoins essentiels des déplacés internes.

Puisque les demandeurs d'asile et les réfugiés reconnus individuellement ont un accès limité aux services publics et aux possibilités d'activités génératrices de revenus, le Haut Commissariat épaulera ceux qui sont dans le besoin grâce à des indemnités de subsistance et des allocations en espèces.

<b>Pourcentage de ménages dont les besoins en articles ménagers de base sont satisfaits</b>	Déplacés internes	<b>100 %</b>	<b>10 %</b>
<b>Pourcentage de ménages ciblés dont les besoins essentiels sont satisfaits avec des allocations polyvalentes en espèces ou des bons</b>	Demandeurs d'asile et réfugiés reconnus individuellement	<b>90 %</b>	<b>40 %</b>

## Autonomisation et autogestion communautaires

### Coexistence pacifique avec les communautés locales encouragée

La détérioration progressive de l'environnement économique a des conséquences négatives sur la coexistence pacifique des réfugiés et des communautés hôtes. L'initiative RAHA a pour but d'améliorer l'environnement naturel ; de soutenir les individus qui ont des besoins spécifiques dans les zones cibles identifiées ; et de renforcer les capacités des autorités, des organisations communautaires et des groupes vulnérables, pour aboutir à une cohésion sociale parmi les réfugiés et les communautés qui les accueillent.

<b>Mesure dans laquelle les communautés locales soutiennent le maintien de la présence des personnes relevant de la compétence du HCR</b>	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	<b>70 %</b>	<b>15 %</b>
<b>Nombre de projets bénéficiant aux communautés locales et déplacées mis en œuvre</b>	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	<b>46</b>	<b>33</b>

### Autosuffisance et moyens de subsistance améliorés

L'initiative RAHA améliorera les possibilités de trouver des moyens de subsistance aussi bien pour les communautés hôtes que pour les réfugiés dans les zones ciblées, en relevant les compétences des communautés par la formation, la distribution d'outils, le renforcement des organisations communautaires pour qu'elles cernent les besoins en formation professionnelle et la formation des formateurs. L'appui aux communautés hôtes garantirait l'espace d'asile pour les réfugiés et aiderait les réfugiés rentrant de leur plein gré à conserver un gagne-pain dans leur pays d'origine.

<b>Pourcentage de personnes relevant de la compétence du HCR (18-59 ans) gagnant au moins le salaire minimum pendant plus de six mois par an</b>	Détenteurs afghans d'une attestation d'enregistrement	<b>24 %</b>	<b>23 %</b>
--	---	-------------	-------------

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Autorité provinciale de gestion des catastrophes, Autorité responsable de l'enregistrement et de la base de données nationale, Cellule de rapatriement des réfugiés afghans (Karachi), Commissariat aux réfugiés afghans au Baloutchistan, à Khyber Pakhtunkhwa, au Pendjab et dans les Zones tribales sous administration fédérale, Commissariat principal aux réfugiés afghans à Islamabad, Département des forêts et de la faune du Baloutchistan, Hôpital universitaire de Khyber, Ministère des États et des régions frontalières, Ministère des réfugiés et du rapatriement

#### ONG :

Agence d'aide à la coopération technique et au développement, *Alfalah Development Foundation*, *Alisei* – Italie, *American Refugee Committee*, *Awaz Welfare Organisation*, *Azat Foundation*, *Balochistan Rural Development and Research Society*, *Basic Education and Employable Skill Training*, *Basic Education for Afghan Refugees*, *Centre for Excellence for Rural Development*, *Church World Service*, Comité international de secours, *Commission internationale catholique pour les migrations*, Conseil danois pour les réfugiés, *Council for Community Development*, *Courage Development Foundation*, *Dost Welfare Foundation*, *Drugs and Narcotics Educational Services for Humanity*, *Foundation for Rural Development*, *Gender and Reproductive Health Organisation*, *Hujra Village Support Organisation*, *Innovative Development Organisation*, *Legend Society*, *Muslim Aid*, *Naveed Khan Foundation*, *Organisation for Community Services and Development*, *Pakistan Community Development Programme*, *Sarhad Rural Support Programme*, *Save the Children*, *Society for Community Support to Primary Education*, *Society for Empowering Human Resources*, *Society for Humanitarian Assistance*, *Research, Empowerment and Development*, *Society for Humanitarian Rights and Prisoners*, *Struggle for Change*, *Tamer-e-Khalq Foundation*, *Taraqee Foundation*, *The Frontier Primary Healthcare*, *Union Aid for Afghan Refugees*, *Water Environment and Sanitation Society*

#### Autres :

UNOPS

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux :

Autorité nationale de gestion des catastrophes, ministère de l'Éducation, ministère de l'Intérieur, ministère de la Protection sociale, ministère de la Santé, ministère des Affaires étrangères, ministère des Droits de l'homme

#### ONG :

Comité norvégien pour les réfugiés

#### Autres :

CICR, FAO, FNUAP, OIT, OMS, ONU Femmes, ONU-HABITAT, PAM, PNUD, Programme des VNU, UNESCO, UNICEF

## Coordination

Au Pakistan, le HCR continuera d'élargir ses relations stratégiques aux niveaux fédéral et provincial avec les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Le programme RAHA demeurera le lien vers le cadre de l'initiative « Unis dans l'action » des institutions de l'ONU, qui resserrera encore les partenariats avec les donateurs unilatéraux et multilatéraux.

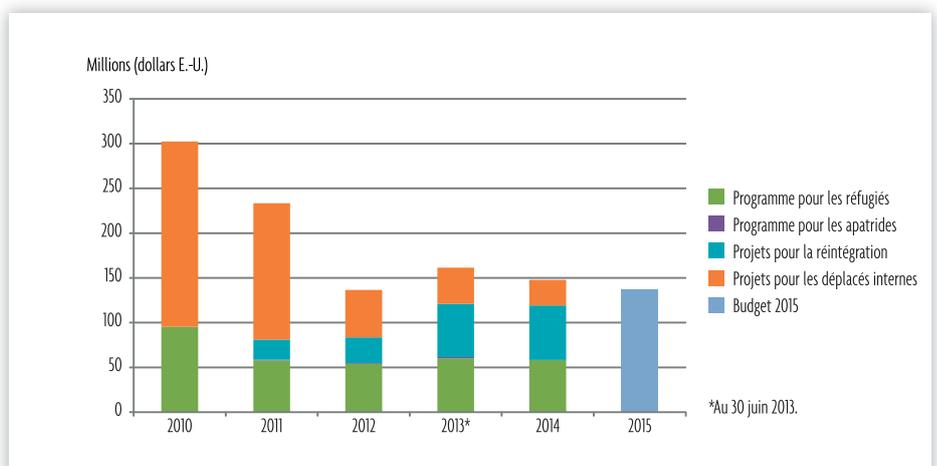
Compte tenu de la nature prolongée de la situation de réfugiés au Pakistan et des limitations de financement, le HCR établira des synergies entre l'assistance relative aux soins et entretien prodiguée aux réfugiés, l'initiative RAHA et la participation plus large des interventions de l'initiative « Unis dans l'action ». Le Haut Commissariat se centrera sur les stratégies de partage de la charge avec l'UNICEF, le FNUAP, l'OMS, le Gouvernement et des partenaires non gouvernementaux opérationnels concernés.

## Informations financières

L'opération du HCR au Pakistan est complexe et se heurte à de graves difficultés de mobilisation des ressources dans un contexte de fréquentes urgences relatives aux conflits et aux catastrophes naturelles.

En 2010, les besoins financiers pour le Pakistan ont atteint un niveau sans précédent, en raison de l'aide d'urgence apportée pour répondre aux inondations dévastatrices. Par la suite, le budget a diminué pour augmenter une fois de plus en 2013, principalement du fait des besoins additionnels pour les activités de transition des secours au développement au titre du projet RAHA. En 2014, les besoins financiers pour le Pakistan sont fixés à 147,7 millions de dollars E.-U. Il s'agit d'une baisse de 13,6 millions de dollars E.-U. par rapport au budget 2013 révisé, essentiellement imputable à une réduction escomptée du nombre de déplacés internes. Dans le budget 2014, 58,1 millions de dollars E.-U. sont alloués au programme pour les réfugiés, 28,6 millions de dollars E.-U. à la protection et l'assistance des déplacés internes en raison d'un conflit et 60,8 millions de dollars E.-U. pour les projets de développement visant à une coexistence pacifique des réfugiés et des communautés hôtes.

### Budget pour le Pakistan | 2010–2015



## Budget 2014 pour le Pakistan | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Budget 2013 révisé (30 juin 2013)</b>	<b>59 970 189</b>	<b>1 489 108</b>	<b>59 679 718</b>	<b>40 215 307</b>	<b>161 354 322</b>
<b>Environnement de protection favorable</b>					
Droit et politique générale	297 247	0	0	0	<b>297 247</b>
Accès à l'assistance juridique et recours	2 307 995	0	0	526 086	<b>2 834 081</b>
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	530 636	0	0	0	<b>530 636</b>
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	458 778	0	0	0	<b>458 778</b>
<b>Sous-total</b>	<b>3 594 657</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>526 086</b>	<b>4 120 742</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>					
Identification de l'apatridie	0	160 420	0	0	<b>160 420</b>
Enregistrement et établissement de profils	0	0	0	1 155 538	<b>1 155 538</b>
Procédures de détermination du statut	1 794 661	0	0	0	<b>1 794 661</b>
Documents individuels	8 669 389	0	0	485 077	<b>9 154 465</b>
<b>Sous-total</b>	<b>10 464 050</b>	<b>160 420</b>	<b>0</b>	<b>1 640 615</b>	<b>12 265 085</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>					
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	2 933 053	0	0	0	<b>2 933 053</b>
Protection des enfants	1 988 386	0	0	0	<b>1 988 386</b>
<b>Sous-total</b>	<b>4 921 439</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 921 439</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>					
Santé	8 919 531	0	12 062 904	0	<b>20 982 435</b>
Santé procréative et services liés au HIV	2 003 778	0	0	0	<b>2 003 778</b>
Nutrition	743 061	0	0	0	<b>743 061</b>
Eau	2 000 815	0	6 040 979	0	<b>8 041 793</b>
Assainissement et hygiène	761 389	0	7 699 622	0	<b>8 461 011</b>
Abris et infrastructure	0	0	0	8 630 106	<b>8 630 106</b>
Articles ménagers de base	1 337 960	0	0	2 416 086	<b>3 754 045</b>
Éducation	7 843 155	0	7 316 779	0	<b>15 159 934</b>
<b>Sous-total</b>	<b>23 609 688</b>	<b>0</b>	<b>33 120 283</b>	<b>11 046 192</b>	<b>67 776 163</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>					
Mobilisation communautaire	2 149 063	0	0	408 086	<b>2 557 148</b>
Coexistence avec les communautés locales	0	0	3 977 479	0	<b>3 977 479</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	2 452 389	0	19 712 111	190 547	<b>22 355 047</b>
<b>Sous-total</b>	<b>4 601 451</b>	<b>0</b>	<b>23 689 590</b>	<b>598 633</b>	<b>28 889 674</b>
<b>Solutions durables</b>					
Stratégie de solutions globales	1 819 389	0	2 009 979	0	<b>3 829 368</b>
Retour volontaire	3 873 194	0	0	12 257 162	<b>16 130 356</b>
Réinstallation	2 278 219	0	0	0	<b>2 278 219</b>
<b>Sous-total</b>	<b>7 970 802</b>	<b>0</b>	<b>2 009 979</b>	<b>12 257 162</b>	<b>22 237 943</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>					
Coordination et partenariats	0	0	0	170 547	<b>170 547</b>
Gestion et coordination des camps	0	0	0	1 232 038	<b>1 232 038</b>
Gestion des urgences	0	0	0	170 547	<b>170 547</b>
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	681 025	0	0	0	<b>681 025</b>
<b>Sous-total</b>	<b>681 025</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 573 133</b>	<b>2 254 158</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>					
Logistique et chaîne d'approvisionnement	969 042	0	0	350 547	<b>1 319 589</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	1 309 289	0	2 029 162	623 689	<b>3 962 141</b>
<b>Sous-total</b>	<b>2 278 332</b>	<b>0</b>	<b>2 029 162</b>	<b>974 236</b>	<b>5 281 730</b>
<b>Total du budget 2014</b>	<b>58 121 443</b>	<b>160 420</b>	<b>60 849 014</b>	<b>28 616 056</b>	<b>147 746 934</b>